

RESTAURATION - Quel régime choisir ?

FORFAIT 4 JOURS

TICKET

FORMULE

Cette formule est destinée aux élèves qui déjeunent 4 jours par semaine - *non modulable* (lundi - mardi - jeudi - vendredi)

Cette formule est destinée aux élèves qui souhaitent déjeuner occasionnellement

TARIFS ACTUELS

(sous réserve de changement de tarif au 01/01/24)

1er trimestre (sept - déc.) = 212,80€
2ème trimestre (janvier - mars) = 152,00€
3ème trimestre (avril - juin) = 117,80€
Coût annuel = 482,60€ (soit 3,80€/repas)

4,30€ / repas

PAIEMENT

Paiement à réception de l'**avis aux familles, envoyé par mail au responsable financier**, en début de trimestre

Paiement à effectuer d'avance.
La carte sera débitée du prix d'un repas à chaque passage au restaurant scolaire

MODES DE REGLEMENT

- * prélèvement automatique ①
- * carte bancaire, sur le site EDUCONNECT ②
- * virement bancaire
- * chèque
- * espèces

- * carte bancaire, sur le site GEC EN LIGNE ③, à l'aide des identifiants transmis à l'élève
- * chèque
- * espèces

RESERVATION

Réservation obligatoire
* la veille : à partir de 14h30
* le jour même : avant 10h30
sur les bornes disponibles dans le lycée ou sur le site GEC EN LIGNE ③

Réservation obligatoire
* la veille : à partir de 14h30
* le jour même : avant 10h30
sur les bornes disponibles dans le lycée ou sur le site GEC EN LIGNE ③



Réservation possible uniquement si la carte est suffisamment approvisionnée

ACCES AU RESTAURANT SCOLAIRE

Accès au restaurant scolaire avec un badge personnel, remis lors de la première rentrée scolaire au lycée. Ce badge devra être conservé durant toute la scolarité.

Accès au restaurant scolaire avec un badge personnel, remis lors de la première rentrée scolaire au lycée. Ce badge devra être conservé durant toute la scolarité.

Toute carte perdue ou détériorée devra être remplacée aux frais de la famille au tarif de **5,50 €**.

Toute carte perdue ou détériorée devra être remplacée aux frais de la famille au tarif de **5,50 €**.

Changement de régime possible : formulaire à demander auprès du service intendance

* avant le **26/09** pour le 1er trimestre

* avant le début du trimestre concerné ensuite

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à Mme Delphine TERRÉ - service Intendance

① **Prélèvement automatique** : facture trimestrielle prélevée en 3 fois

② **EDUCONNECT** : <https://educonnect.education.gouv.fr/>

③ **GEC EN LIGNE** : https://services.ard.fr/fr/espaces-clients/etablisements/pornic-pays_retz.html